



Formation sur la détection des réseaux enterrés par procédé électromagnétique – niveau de base

OBJECTIFS

- connaître l'aspect réglementaire de la réglementation DT-DICT liée à l'opération de "marquage-piquetage" intégrant des Opérations de Localisation (OL) à l'aide d'appareils de détection électromagnétique des réseaux,
- être sensibilisé aux difficultés et aux limites de la pratique de la détection des réseaux,
- maîtriser les détecteurs électromagnétiques et leurs accessoires,
- acquérir une connaissance de terrain pour la détection électromagnétique de tous types de réseaux.

PROGRAMME

Théorie de la détection électromagnétique et son application dans le contexte réglementaire DT-DICT – 3 h en salle

- présentation du contexte réglementaire DT-DICT et les nouvelles exigences cartographiques : le géo-référencement, la classe de précision des plans
- Investigations Complémentaires (IC), Mesures de Localisations (ML), Opérations de Localisations (OL) : quelles différences ? quels objectifs ?
- présentation des principes de détection des réseaux enterrés, possibilités et moyens d'optimiser les performances du matériel, les phénomènes de transmission et de réception des signaux électromagnétiques
- la détection passive : une localisation préventive et rapide des réseaux principaux
- la localisation active : l'utilisation d'un générateur de signal pour une localisation plus fine et plus sélective
- présentation des différentes techniques de détection électromagnétique suivant les configurations rencontrées sur le terrain

La prise en main des matériels – 30 mn sur le terrain

- la prise en main des matériels : émetteurs, récepteurs, accessoires
- mise en pratique de la détection électromagnétique à partir des éléments de théorie vus précédemment mode passif et mode actifs (*raccordement direct, induction, pince émettrice, sonde émettrice...*)

Travaux pratiques : paramétrage et réalisation des mesures de détection de réseaux – 3h30 sur le terrain

- utilisation du récepteur Vloc 3-Pro de chez Vivax Metrotech ou matériels similaires :
 - localisation passive : signaux radio et signaux de puissance
 - localisation active : application de l'émetteur Loc3-5Tx (5 Watts / 300 mAmp) ou matériels similaires en raccordement direct, ou avec une pince à champ magnétique, ou par induction
- utilisation du récepteur vScanM (*matériel dit "d'évitement"*) avec compas de guidage de chez Vivax Metrotech ou matériels similaires :
 - localisation passive et active

Validation des acquis

- discussions, questions-réponses
- QCM de validation (*et correction*)

Dernière mise à jour : 01/2026

PUBLIC VISÉ

Collectivités : ingénieurs, techniciens, agents de maîtrise, exploitants de réseaux

Secteur privé : maîtres d'œuvres (*Bureaux d'Études Technique*), cabinets de géomètres, chefs de chantier - conducteurs de travaux - géomètres des entreprises de Travaux Publics, gestionnaires de réseaux, centres de formation

PRÉ-REQUIS

Disposer de l'AIPR

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés - Questions / réponses

Vidéos

Retours d'expériences du formateur

Travaux pratiques : opérations de "détection de réseaux enterrés" avec le matériel fourni par OFC TP ou apporté par les stagiaires

SUIVI DE L'ACTION

Feuille de présence par demi-journée

Fiche d'évaluation de la formation par les stagiaires

ÉVALUATION & VALIDATION

Test QCM et attestation de formation délivrée à l'issue de la formation

DURÉE & HORAIRES

1 journée - 7 heures

CONDITIONS D'ACCES

Sous 2 mois à partir du devis accepté

CONDITIONS LOGISTIQUES

En INTRA ou dans une salle de réunion accessible aux personnes en situation de handicap **ou A DISTANCE**

CONDITIONS TARIFAIRES

Entre **360€ et 440€ HT** / stagiaire en fonction du nombre de participants.

Minimum de 4 stagiaires

Maximum de 10 stagiaires